

 **Saed :**
un guide pour faciliter
la communication
entre professionnels de
santé.

Le défaut de
communication constitue
une des principales causes
racines des événements
indésirables en milieu de
soins. L'outil de
communication «situation
antécédents évaluation
demande» (Saed) est
l'adaptation française de
l'outil anglo-saxon
«Situation Background
Assessment
Recommendation»
(S.B.A.R.). C'est un outil
mnémotechnique qui
permet aisément à un
professionnel de santé de
structurer sa
communication orale
auprès d'un autre
professionnel.

[En savoir plus](#)

Prise en charge médicamenteuse en EHPAD

Ecrasement des comprimés, ouverture des gélules ?

Pour répondre à vos interrogations l'observatoire du Médicament, des Dispositifs médicaux et de l'Innovation Thérapeutique (OMÉDIT) Haute Normandie met en ligne une liste concernant plus spécifiquement la pratique de l'écrasement des comprimés ou de l'ouverture des gélules fréquemment rencontrée en institution qui pourrait répondre à vos attentes et à vos interrogations.

[En savoir plus](#)

Certification V2014

Les pages Internet du site de la HAS dédiées à la certification évoluent.

[En savoir plus](#)

De nouveaux outils et guides sont parus en janvier :

- *le guide méthodologique « Le patient traceur en établissement de santé » » accompagné de ses annexes téléchargeables et modifiables, de 18 fiches exemples de patient traceur et d'outils mis à disposition par des établissements : questionnaire patient post patient traceur, questionnaire de satisfaction équipe et modèle de courrier de remerciement.*
- *le guide « Recueil des Eléments d'Investigation Obligatoires (EIO) ». Les EIO sont des points de passage obligés visant à garantir que chaque thématique est investiguée identiquement, sous tous ses angles, par tout expert-visiteur, dans tout établissement.*

[En savoir plus](#)

[En savoir plus](#)

Programme « Qualité de vie en Maison d'accueil spécialisée (MAS) et en Foyer d'accueil médicalisé (FAM) »

L'ANESM a inscrit à son programme de travail un ensemble de recommandations portant sur la qualité de vie en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).

3 volets sont déclinés :

[En savoir plus](#)

Evolution du logiciel GALAAD

Ce logiciel est utilisé par les médecins des agences régionales de santé, des conseils généraux et les médecins coordonnateurs des EHPAD et des unités de soins de longue durée qui y saisissent les informations sur les besoins en soins des résidents afin de déterminer le budget « dépendance et soins » de ces établissements.

[En savoir plus](#)

Vers un nouvel indicateur : « Tenue du dossier Patient en MCO – version 2 »

A l'issue de l'expérimentation menée auprès de 126 établissements au premier semestre 2014, le nouvel indicateur TDP 2 MCO proposé pour le recueil national 2016 comporte 13 critères.

[En savoir plus](#)

Indicateur « "Qualité du document de sortie" »

La HAS engage une expérimentation du recueil de l'indicateur "Qualité du document de sortie" Celle-ci aura lieu entre avril et juin 2015 auprès d'au moins 50 établissements volontaires.

[En savoir plus](#)

Modalités de mise en œuvre des retours d'expérience

Retrouvez dans le webzine de la HAS des témoignages de mise en œuvre de retours d'expérience (REX).

[En savoir plus](#)

Erreur humaine et évènement indésirable associé aux soins

Dans son webzine, la HAS a publié deux vidéos illustrant la différence entre erreur humaine et évènement indésirable associé aux soins.

[En savoir plus](#)

Projet d'audit national sur la désinfection des endoscopes

L'instruction DGOS/PF2/2014/338 du 8 décembre 2014 invite les établissements de santé ayant une activité d'endoscopie à participer à un audit national, qui sera conduit par le GREPHH courant 2015.

[Consulter l'instruction de la DGOS](#)

[En savoir plus](#)

CEPPRAL

162 avenue Lacassagne - Bâtiment A - 7^{ème} étage - 69424 LYON Cedex 03

Secrétariat : 04 72 11 54 60 - Fax : 04 72 11 54 68

contact@ceppral-sante.fr

Conformément à la nouvelle loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (Loi LCEN) et tenant compte des dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit par email : [cliquez ici](#), pour vous désabonner de la newsletter